



Seniors Golf Club de Villennes

Règlement des CHOUETTES 2018

Mise à jour 08/03/2018

1- Préambule

La FFG a décidé de modifier les conditions de jeu dans le but de le rendre plus agréable. Les séniors sont particulièrement visés par ces dispositions : il y a 4 positions de départ pour chaque trou (jaune, bleu, rouge et violet). A chaque type de départ est attribué un slope et un SSS hommes d'une part, dames d'autre part.

Pour les chouettes 2018, les départs ne seront pas toujours les mêmes. Les organisateurs choisiront pour chaque épreuve une couleur de boules de départs pour les dames d'une part, pour les hommes d'autre part. En conséquence les coups reçus ne seront pas calculés selon l'index mais selon les coups reçus (Hcp) tenant compte des slopes et SSS de chaque catégorie.

Ces dispositions devraient pouvoir s'appliquer dès la première chouette du 11 avril. Le parcours sera en principe étalonné début avril.

Au cas où le parcours avec les nouveaux départs n'était pas prêt, pour le 11 avril, les 2 ou 3 premières épreuves se dérouleront alors avec départs avancés en utilisant les règles de l'an dernier.

1- Formule de Jeu :

La chouette est un match-play à trois avec coups reçus et attribution de points.

Dans cette formule de jeu, les adversaires s'affrontent trou par trou par partie de 3 et sur 18 trous (exceptionnellement partie de 2 joueurs. La chouette à 4 est supprimée. Il peut y avoir 2 parties de 2 joueurs si nécessaire en fonction du nombre d'inscrits).

6 points par trou sont distribués en fonction des coups réalisés sur chaque trou.

2- Coups reçus :

Les parties se jouent comme un match-play à trois avec coups reçus.

L'index pris en compte pour un joueur est son index réel le jour de la composition des parties et qui peut évoluer en cours de saison.

Les coups reçus (**plafonnés à 7**) sont déterminés par l'arrondi de la différence entre les coups reçus (Hcp) des joueurs pris deux à deux. (0,5 arrondi à l'inférieur).

Exemple : Joueur A Hcp 15, Joueur B Hcp 17, Joueur C Hcp 20

A rend à B : 2 coups (17-15)

A rend à C : 5 coups (20-15)

B rend à C : 3 coups (20-17)

En cas de greens d'hiver sur la totalité du parcours, le nombre de coups reçus entre deux joueurs est égal à l'arrondi de la moitié de leur différence de handicaps.

Si seulement une partie du parcours est en green d'hiver, la règle ne s'applique pas

3- Détermination des séries :

Dames et Hommes confondus. L'index retenu pour l'affectation à une série est l'index officiel au jour de la première épreuve disputée.

- **1^{ère} Série** : index jusqu'à 21.4 inclus
- **2^{ème} Série** : index de 21.5 à 54, (limité à 36 pour les index compris entre 36.1 et 54).

4-Départs :

Les départs sont publiés sur le site au plus tard la veille de la compétition. Ils mentionnent le handicap de chaque joueur pour le type de départ choisi.

Les départs sont constitués de manière à faire tourner les participants.

Important : les joueurs s'engagent à respecter les parties telles que définies sur la feuille de départ, sauf indications données par l'organisateur ou son représentant.

Lors de la dernière partie (n°8), les départs seront arrangés afin de faire partir les joueurs en fonction du classement par série.

5-Points marqués pour le classement :

Cartes de score

On remplit une carte par partie ; Chaque partie se procurera une carte vierge qui devra comporter le nom de chaque joueur et son HCP recopié de la feuille des départs.

La carte est remplie trou par trou en indiquant le nombre de « points chouette » de chaque joueur. Il est conseillé de tenir une deuxième carte indiquant les coups réellement joués.

Les parties « moins expérimentées » peuvent rendre une carte portant les coups réellement joués. Dans ce cas, les points chouette seront calculés par les organisateurs de la compétition.

Chouette à 3 joueurs :

On considère qu'il y a trois match-plays (A/B, B/C, A/C).

On distribue 2 points par trou et par match (gain du trou : 2 pts, trou partagé : 1 pt, trou perdu : 0 pt).

Chaque joueur totalise les points obtenus face à ses deux compétiteurs.

Cas particulier et exceptionnel:

Chouette à 2 joueurs : On distribue 4 points

Ce cas doit rester exceptionnel.

Cas

1 2

Classement

1 1

2 1

Points distribués

3 2

1 2

6-Inscriptions, désistements, abandons

C'est la liste des inscrits figurant sur le site qui est prise en compte pour la constitution des parties.

Les organisateurs s'efforcent de fermer cette liste le plus tard possible afin de permettre à chacun de modifier éventuellement son inscription directement par la procédure de désinscription en ligne sur le site.

En contrepartie, les participants s'engagent à prévenir par mail les deux organisateurs (ou à défaut par téléphone), en cas de désistement après clôture des inscriptions (stade « départs en attente » sur le site) mais avant publication de la liste des départs.

Si un joueur se désiste après parution de la liste des départs, quel que soit le motif, il perd la partie, marque 0 point et est pénalisé de 10 points sur le total de ses 6 meilleurs résultats.

La partie restante jouera en « chouette à deux », sauf instruction de l'organisateur qui peut reconstituer les parties au moment du départ.

Abandon d'un joueur dans une partie de 3

Les points des deux joueurs restants, acquis au moment de l'abandon, sont conservés. Sur les trous suivants la partie se joue comme une chouette à 2 (répartition de 4 pts : 3 et 1 ou 2 et 2). Les points du joueur abandonnant, ne sont pas pris en compte et le joueur marque 0.

Abandon de deux joueurs dans une partie de 3.

Pour le joueur restant, aux points acquis au moment de l'abandon, on ajoute 2 points par trou restant.

Les joueurs abandonnant marquent 0.

Abandon d'un joueur dans une partie de 2.

Pour le joueur restant, aux points acquis au moment de l'abandon, on ajoute 2 points par trou restant. Le joueur abandonnant marque 0.

7-Classement final :

Pour chaque partie et chaque joueur on enregistre le nombre de points chouette obtenus.

Le classement pour chaque série se fait en tenant compte de la somme (diminuée des éventuelles pénalités) des 5 meilleurs résultats sur les 8 possibles. (ou des 4 meilleurs résultats si la saison comporte moins de 8 rencontres).

. En cas d'égalité, le départage se fait en tenant compte de la meilleure moyenne de points marqués (calculée à la décimale) sur la totalité des matchs joués puis, si nécessaire, sur les points marqués lors des derniers résultats (exemple : À la dernière partie n°10, puis partie 9,...)

8-Récompenses :

Les récompenses sont remises lors de la Grande Journée Sénior, en général début novembre. Sont récompensés les cinq premiers de chaque série.